

Agence centrale de recherches

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1982)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES

En 1982, l'Agence centrale de recherches (ACR) du CICR a poursuivi ses activités découlant de ses obligations conventionnelles vis-à-vis des victimes d'un conflit, souvent bien après la cessation effective des hostilités. C'est ainsi que 38 ans après la Deuxième Guerre mondiale, 25% des activités de l'ACR au siège, à Genève, se rapportent encore aux séquelles de ce conflit. En outre, plusieurs cas concernant des prisonniers de guerre, des internés et des disparus de la Première Guerre mondiale ont été également traités durant l'année. L'ACR a déployé, par ailleurs, une intense activité, tant au siège que sur le terrain, dans le cadre de nouveaux conflits (Falkland/Malouines) ou de conflits en cours (Irak/Iran et Liban, notamment).

Outre celles qui lui sont propres en vertu des Conventions de Genève, l'ACR a également entrepris d'importantes tâches résultant du droit d'initiative humanitaire du CICR (enregistrement de détenus et de réfugiés, émission de titres de voyage, établissement d'attestations de captivité, de décès, de maladie, etc.).

L'année a été marquée, en outre, par un développement majeur pour l'ACR: l'organisation du premier séminaire technique international qui a réuni, à Genève, les représentants de 53 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le but de ce séminaire était de discuter des méthodes de travail dans le domaine des activités de l'ACR sous leurs différents aspects (*voir plus loin*).

Statistiques

Les statistiques portant sur l'ensemble des activités de l'ACR en 1982, au siège et sur le terrain, s'établissent ainsi:

- 1.352.794 messages familiaux ont été transmis;
- 507.974 noms ont été reçus et enregistrés;
- 84.060 demandes d'enquête, portant sur autant de personnes, ont été reçues, dont 11.797 concernant les séquelles de la Deuxième Guerre mondiale;
- 39.310 enquêtes, parmi celles mises en route durant l'année ou celles se rapportant aux années précédentes, ont été menées à terme; sur ce total, 24.588 réponses «positives» ont été transmises aux demandeurs, c'est-à-dire que le sort de la personne recherchée a été éclairci;
- 65.534 cartes de capture ont été établies;
- 3.784 attestations ont été délivrées;
- 591 titres de voyage ont été émis.

Si l'ACR a pu, une fois encore, mener à chef les multiples tâches qui lui étaient demandées, elle le doit en partie à la précieuse coopération des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi qu'à la collaboration de diverses organisations qui apportent leur aide aux réfugiés.

Séminaire technique international

Dans un rapport soumis à la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Manille (novembre 1981), le CICR et la Ligue avaient attiré l'attention des Sociétés nationales sur l'importance du rôle de leur Service de recherches et sur la nécessité d'une coordination des systèmes de travail. Ils avaient également rappelé aux gouvernements leurs obligations, en vertu des Conventions de Genève, de mettre sur pied, en cas de conflit ou, mieux, en temps de paix déjà, un Bureau national de renseignements, interlocuteur attitré de l'ACR. C'est dans cette optique, et compte tenu de son rôle de coordinateur et de conseiller technique auprès des Sociétés nationales que l'ACR a organisé, du 4 au 10 novembre, à Genève, un premier séminaire technique international auquel ont assisté 61 participants, représentant les 53 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suivantes: Afrique du Sud, République fédérale d'Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, République populaire de Chine, Colombie, République populaire du Congo, République de Corée, Danemark, El Salvador, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Indonésie, Irak, République islamique d'Iran, Italie, Japon, Jordanie, Jamahiriya arabe libyenne, Macao, Malaisie, Malawi, Mali, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Singapour, Suède, Suisse, Syrie, Swaziland, Thaïlande, Turquie et URSS.

Le séminaire a été l'occasion d'une meilleure prise de conscience des problèmes communs qu'ont à résoudre les services de recherches, et a fait apparaître la nécessité d'une coordination plus étroite dans ce domaine. Les participants ont notamment invité le CICR à collaborer avec les Sociétés nationales afin de rendre les gouvernements attentifs à l'importance de la création d'un Bureau national de renseignements comme moyen de protection et à leur obligation à ce sujet en tant qu'Etats parties aux Conventions de Genève. Ils ont également encouragé l'ACR à promouvoir les activités des Sociétés nationales dans le domaine des recherches, notamment en préparant un manuel technique, en organisant des séminaires régionaux et en mettant des experts à la disposition des Sociétés nationales. Ils lui ont recommandé aussi d'avoir recours, en coopération avec la Ligue, à l'expérience des Sociétés nationales.

Signalons, par ailleurs, qu'en marge du séminaire, un certain nombre de représentants de Sociétés nationales se sont réunis, de façon informelle, afin de discuter deux sujets qui ne figuraient pas à l'ordre du jour: «Les recherches en cas de désastre naturel» et «Les recherches à caractère social». En outre, les représentants des Sociétés nationales principalement touchées par l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique ont consacré une journée à débattre de leurs problèmes communs, en présence de délégués de l'ACR.

Groupe de travail TMS

Deux représentants de l'ACR ont participé, du 21 au 25 juin, à Manille, à la réunion d'un groupe de travail du «Service de recherches et de courrier» («Tracing and Mailing Service» — TMS) organisée par la Croix-Rouge philippine. Rappelons que le TMS avait été créé en 1979 sous l'égide du CICR pour faire face aux besoins spécifiques des réfugiés vietnamiens qui arrivaient par bateau sur les côtes des pays d'Asie du Sud-Est (voir aussi chapitre «Réfugiés en Asie du Sud-Est»).

Développement des activités et dispositif

En 1982, l'ACR s'est employée à renforcer son intégration dans les «Activités opérationnelles» à la suite de la nouvelle structure mise en place au début de l'année. Un effort particulier a été fait en vue de parfaire la formation de ses collaborateurs aux fins de développer leur polyvalence.

L'ACR a, par ailleurs, institué un programme de décentralisation accordant aux Agences de recherches sur le terrain une

plus grande autonomie dans le traitement des cas. Elle a entrepris, en outre, une étude approfondie sur l'unification des méthodes de travail, — sujet particulièrement important dans le contexte du séminaire technique organisé en novembre à Genève (voir *ci-haut*). Sur le plan des moyens techniques de travail, l'utilisation du système informatique à l'ACR tend à se généraliser de plus en plus: pratiquement, toutes les données relatives aux conflits en cours sont aujourd'hui traitées par ordinateur, ce qui a nécessité un renforcement du personnel spécialisé.

Enfin, l'ACR a créé un service chargé de procéder à une étude constante de problèmes tels que ses critères d'intervention, son action en faveur des réfugiés et des disparus (relations avec les Sociétés nationales et les organisations internationales) et ses méthodes de travail.

Au 31 décembre, l'ACR comptait 114 collaborateurs au siège et 32 délégués répartis dans les 20 Agences de recherches sur le terrain; ces derniers étaient assistés dans leurs tâches par 92 employés recrutés localement. (*Pour les activités des Agences de recherches sur le terrain, voir le chapitre «Activités opérationnelles» du présent Rapport*).

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le CICR a continué à maintenir, par le truchement de sa Division des organisations internationales, d'étroits contacts, tant à New York qu'à Genève, avec l'Organisation des Nations Unies et ses agences spécialisées.

C'est ainsi qu'en février et mars, le CICR a suivi à Genève les travaux de la 38^e session de la Commission des droits de l'homme. De même, les deux sessions annuelles du Conseil économique et social (ECOSOC), à New York en avril et à Genève en juillet, ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des observateurs du CICR.

A Genève, également, la session annuelle de la Sous-Commission de la lutte contre la discrimination et la protection des minorités, du 16 août au 10 septembre, a été suivie par les représentants du CICR.

La 37^e Assemblée générale des Nations Unies, siégeant à New York du 21 septembre au 21 décembre, a été l'occasion de nombreux contacts sur des questions d'intérêt commun, tant dans le domaine des activités opérationnelles que dans celui des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Par ailleurs, le chef de la Division des organisations internationales et le délégué basé à New York ont gardé un contact régulier avec les représentants des gouvernements qui appuient, par leurs contributions, l'action humanitaire conduite par le CICR et d'autres institutions au Kampuchéa et en Thaïlande. Ils ont également participé aux réunions des agences concernées par la situation humanitaire née des événements du Liban à partir de juin.

Les contacts avec les organisations régionales ont été maintenus et développés: c'est ainsi que le CICR s'est fait représenter à la réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), à Addis Abeba, en février,

et a suivi les travaux de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 2 juillet, à Dublin. Le délégué auprès des organisations internationales à New York s'est, pour sa part, rendu à Washington du 18 au 20 novembre pour y suivre les travaux de la 12^e Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains.

De nombreuses autres réunions ont été suivies par les membres de la Division des organisations internationales, souvent assistés par des collaborateurs d'autres services intéressés du CICR. Il convient de mentionner notamment:

- la réunion extraordinaire du Bureau de Coordination des pays non alignés, au Koweït, du 5 au 8 avril;
- la 35^e Assemblée mondiale de la Santé en mai, à Genève;
- le Conseil d'Administration du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en mai, à New York;
- différents séminaires à l'Institut international de droit humanitaire à San Remo, à l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg, à l'Université de Yale, à Nova University (Fort Lauderdale, Floride), à Stockholm et au Caire sur des problèmes de droit international humanitaire, de réfugiés et de droits de l'homme;
- l'Académie internationale de la Paix (International Peace Academy), sur les procédures de négociation et bons offices;
- la 33^e session du Comité exécutif du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, à Genève, du 11 au 20 octobre;
- la 48^e session du Comité intergouvernemental pour les migrations, à Genève, les 16 et 17 novembre;
- la Conférence des Nations Unies pour l'assistance au Tchad, à Genève, les 29 et 30 novembre.